

PROCÈS-VERBAL DE LA 210^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 29 AVRIL 2016, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Mesdames Carmelle Adam, Madeleine Boudreault, Céline J. Dallaire, Nicole Garceau, Jessica Gaudette, Nancy Hardy, Johanne Perreault, Francine Plante, Caroline Trudel et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Cédric Corbeil, Mathieu Gnocchini, Mathieu Larochelle et Christian Paquette

Observatrice : Mesdames Josée-Ann Bettey, Émilie Canuel et Madeleine Perron

Absences : Madame Stéphanie Poitras, ainsi que Messieurs Jacques Baril et Jim Slobodian

1. DÉCISIONS

Madeleine Perron informe les membres que Geneviève Grenier, après 11 ans d'implication sur notre conseil d'administration, nous a transmis sa démission. Les membres du conseil d'administration prennent acte de cette décision.

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Christian Paquette appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2016-759 *d'adopter* l'ordre du jour tel que présenté.

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 5 février 2016

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Nancy Hardy et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2016-760 *d'approuver* le procès-verbal de la réunion tenue le 5 février 2016 tel que présenté.

D-3 Cooptation de Jessica Gaudette et de Jim Slobodian

Sur la proposition de Mathieu Gnocchini appuyée par Francine Plante et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2016-761 *de coopter* Jessica Gaudette comme représentante en théâtre et Jim Slobodian comme représentant en histoire et patrimoine pour l'année 2015-2016.

D-4 Présentation d'une projection des états financiers au 31 mars 2016 / Prévisions budgétaires 2016-2017

Madeleine Perron présente les états financiers au 31 mars 2016. Elle informe les membres que nous terminerons l'année avec un déficit d'environ 13 000 \$ (avec les écritures comptables pour l'amortissement), comparativement à un déficit prévu de 38 000 \$. Cet écart s'explique par une gestion serrée des dépenses, soit 5 400 \$ de moins que les prévisions et une augmentation plus élevée des revenus de 20 500 \$, principalement dû à une subvention supplémentaire d'Emploi-Québec, 10 200 \$, de contrats avec la Ville de Rouyn-Noranda, 5 500 \$, et de 3 660 \$ de plus en revenus autonomes.

Sur la proposition de Francine Plante appuyée par Carmelle Adam et adoptée à l'unanimité, il est résolu :
C.A.2016-762 de transférer la réserve de développement de l'employabilité d'un montant de 5 877 \$ dans le Fonds non affecté au 31 mars 2016.

Madeleine Perron présente les prévisions budgétaires pour l'année 2016-2017. Ces prévisions budgétaires équilibrées prévoient le remplacement du congé de maternité d'Émilie Canuel (qui commence le 15 mai), mais qui ne se fera pas avant le mois d'août. Elle présente aussi les échelons salariaux de 2017 et 2018 pour les divers postes.

Sur la proposition de Madeleine Boudreault appuyée par Carmelle Adam et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-763 d'adopter un budget équilibré à 352 333 \$ pour l'année 2016-2017 et les échelons salariaux pour les années 2017 et 2018.

D-5 Demande de subvention au MCC

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Matthieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-764 de mandater Madeleine Perron pour déposer une demande de financement au fonctionnement au ministère de la Culture et des Communications pour l'année 2016-2017.

Sur la proposition de Nancy Hardy appuyée par Carmelle Adam et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-765 de mandater Ginette Vézina pour la signature du protocole d'entente pour le soutien au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications des activités du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue en 2016-2017.

D-6 Marge de crédit et emprunt hypothécaire

CONSIDÉRANT QUE L'emprunt hypothécaire contracté avec la Caisse Desjardins viendra à échéance le 10 août 2016;

Le solde de l'emprunt hypothécaire estimé à cette échéance sera d'environ 51 900 \$;

Le déficit estimé au 31 mars sera entre 10 000 \$ et 15 000 \$;

Sur la proposition de Nicole Garceau appuyée par Caroline Trudel et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-766 d'autoriser Madeleine Perron à négocier toutes les modalités et à signer tous les documents pour doter le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue d'une marge hypothécaire et d'un emprunt hypothécaire d'un maximum de 75 000 \$.

2. CONSULTATION

C-1 Assemblée générale annuelle

Étant donné que l'équipe sera très réduite (3 personnes à partir du 15 mai) et que des dossiers ont des échéances à court terme (rédaction du mémoire, demande de subvention au MCC, renouvellement de l'entente territoriale avec le CALQ), il est convenu de ne pas tenir de consultation sur la mission et les valeurs du CCAT lors de l'AGA.

Madeleine Perron présente un projet de modification de nos règlements généraux, faisant passer le nombre d'administrateurs de 20 à 15. Avec cette proposition, il n'y aurait qu'un seul représentant par territoire de MRC (au lieu de 2) et un représentant pour chacune des 10 disciplines artistiques et culturelles

comme c'est le cas actuellement. Sur les 15 administrateurs, une limite de 6 représentants par MRC est suggérée.

Les administrateurs acquiescent à cette proposition qui sera acheminée aux membres du CCAT pour approbation lors de notre AGA.

Il est convenu de tenir notre AGA le 16 juin prochain à 19 h 30 à La Sarre. Le lieu sera défini ultérieurement

C-2 Consultation pour l'actualisation de la Politique culturelle du Québec

Madeleine Perron informe que la consultation portera sur 7 grands thèmes :

1. La perspective de développement durable
2. L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante
3. Le rapport du citoyen à la culture
4. La langue française et la diversité ethnoculturelle
5. Le développement culturel des nations autochtones
6. L'action internationale et les relations intergouvernementales
7. La gouvernance et le financement

Le mémoire doit être déposé pour le 20 mai, et une présentation pourra être faite lors de la séance publique du 27 juin si notre candidature est retenue (seuls 8 à 9 mémoires seront présentés) et si le ministre est de retour de son congé maladie.

Le Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ) dépose un mémoire dans lequel il revendique le statut de Pôle d'expertise et d'intervention culturelle et artistique soit obtenu pour les conseils de la culture. Il nous incite à inscrire cette revendication dans notre mémoire. D'autre part, considérant le nombre de sujets à couvrir et, pour s'assurer que l'un ou l'autre des CRC les abordent, le RCRCQ a fait une suggestion de dossier pour chaque région. Pour la nôtre, c'est le dossier du numérique qui a été proposé.

Un comité formé de Céline J. Dallaire et Cédric Corbeil soutiendra Madeleine Perron pour la rédaction de ce mémoire. Une copie « projet » sera également remise aux administrateurs avec un délai très serré pour transmettre des commentaires et suggestions.

C-3 Entente territoriale avec le CALQ

Depuis notre dernière réunion, des démarches auprès des MRC, pour investir dans l'entente territoriale, ont permis de valider l'intérêt de deux autres, soit la Vallée-de-l'Or, qui a adopté une résolution de 30 000 \$, et le Témiscamingue, de 10 000 \$, en plus de la Ville de Rouyn-Noranda qui avait déjà une d'un montant de 62 500 \$.

Pour les deux autres MRC, les discussions sont en cours et nous devrions avoir une confirmation de leur investissement (ou pas) d'ici la mi-mai. Par la suite, une rencontre sera planifiée avec ces partenaires et le CALQ.

CONSIDÉRANT QUE Lors du transfert des dossiers de création et production de la direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) vers le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en 1994, l'Abitibi-Témiscamingue a vu les

bourses octroyées à des artistes sur son territoire passer d'une centaine de milliers de dollars à une vingtaine de milliers;

L'objectif initial du *Fonds dédié aux arts et aux lettres de l'Abitibi-Témiscamingue*, créé en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) et le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) en 2001, était d'accorder un soutien financier aux artistes de l'Abitibi-Témiscamingue;

Le soutien à la création est encore très restreint pour les artistes de l'Abitibi-Témiscamingue. Peu d'artistes déposent dans les programmes réguliers du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du Conseil des arts du Canada (CAC) et il est difficile pour eux d'avoir accès à du financement municipal ou de la commandite privée;

Sur la proposition de Cédric Corbeil appuyée par Mathieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu : **C.A.2016-767** de recommander au Conseil des arts et des lettres du Québec et aux partenaires qui signeront l'entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'Abitibi-Témiscamingue de minimalement maintenir à 56 % de l'enveloppe totale les sommes allouées à des artistes.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

Rencontre régionale Petits bonheurs

La conférence de presse pour le lancement de la programmation a eu lieu : 23 organismes proposent une trentaine d'activités présentées à une soixantaine de reprises. Une vidéo a été réalisée par Dominic Leclerc (Culturart) et l'ATRAT accorde un soutien exceptionnel de 1 500 \$ pour ce projet. L'Agora des arts, qui a déposé une demande de subvention au CALQ pour la création d'un regroupement pour la diffusion d'activités jeune public, a obtenu 15 000 \$. En plus de payer quelques dépenses du projet Petits bonheurs Abitibi-Témiscamingue, cela permettra la mise en place d'activités pour le jeune public dans les divers réseaux (bibliothèques, centres d'exposition et diffuseurs de spectacle).

Formation continue

Josée-Ann informe que se tiendra prochainement une rencontre avec la Table de la main-d'œuvre pour l'évaluation de l'entente et le renouvellement de celle-ci avec Emploi-Québec. Nous avons tenu 29 formations de groupe auxquelles ont assisté 314 participants, dont 241 personnes différentes. Puis, nous avons coordonné 7 activités de perfectionnement individuel. La seule discipline que nous n'avons pas couverte est la diffusion.

Émilie Canuel présente par la suite les résultats de l'étude sur l'efficience du service de formation continue et les perspectives d'avenir. En grande majorité, l'ensemble des personnes consultées considère que nos façons de faire sont adéquates. Des suggestions pour l'organisation d'activités de *coworking*, davantage de tutoriels et des formations intégrant d'autres secteurs d'activités (par exemple, milieu culturel et milieu de l'éducation). Nous validerons avec Emploi-Québec si nous pouvons faire ce type de projets.

Espace diffusion et Espace Création

Émilie Canuel informe que 15 personnes ont assisté à la journée Espace diffusion et 20 personnes à la journée Espace Création. Dans l'ensemble, ce type d'activité a été apprécié. Les panélistes et le débat

mouvant ont été particulièrement appréciés. Culturat a encore une fois suscité de grandes discussions et de grandes interrogations.

Remise de prix

Émilie Canuel informe que 15 personnes étaient présentes à la journée de concertation en littérature et conte. L'autobus a été un bon coup puisqu'une quinzaine de personnes ont utilisé ce moyen de transport. Nous avons eu un excellent accueil, autant au Rift qu'à Lorrainville.

Les lauréats des prix sont les suivants :

- ▣ Réseau BIBLIO ATNQ : **Prix du Public TVA Abitibi-Témiscamingue**
- ▣ Suzanne Dugré : **Prix Travailleur de l'ombre**
- ▣ Félix Buisson-Desfossés : **Prix Relève** remis par la Fabrique culturelle de Télé-Québec
- ▣ François Jalbert : **Prix Artiste - intégration des technologies numériques** remis par les Autobus Maheux
- ▣ Daniel Saint-Germain pour *Quatre Saint-Germain pour Alphonse Daudet* : **Prix Réalisation** remis par la Ville de Lorrainville
- ▣ Marta Saenz de la Calzada : **Prix du CALQ - Créatrice de l'année en Abitibi-Témiscamingue**
- ▣ Benoit Beaudry Gourd : **Prix Membre Honorifique** du CCAT
- ▣ Municipalité de Vassan : **Prix Petite collectivité** remis par L'Indice bohémien

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madeleine Boudreault appuyée par Carmelle Adam et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2016-768 de lever la séance à 21 h 15.



Johanne Perreault, secrétaire

Le 16 juin 2016

Date